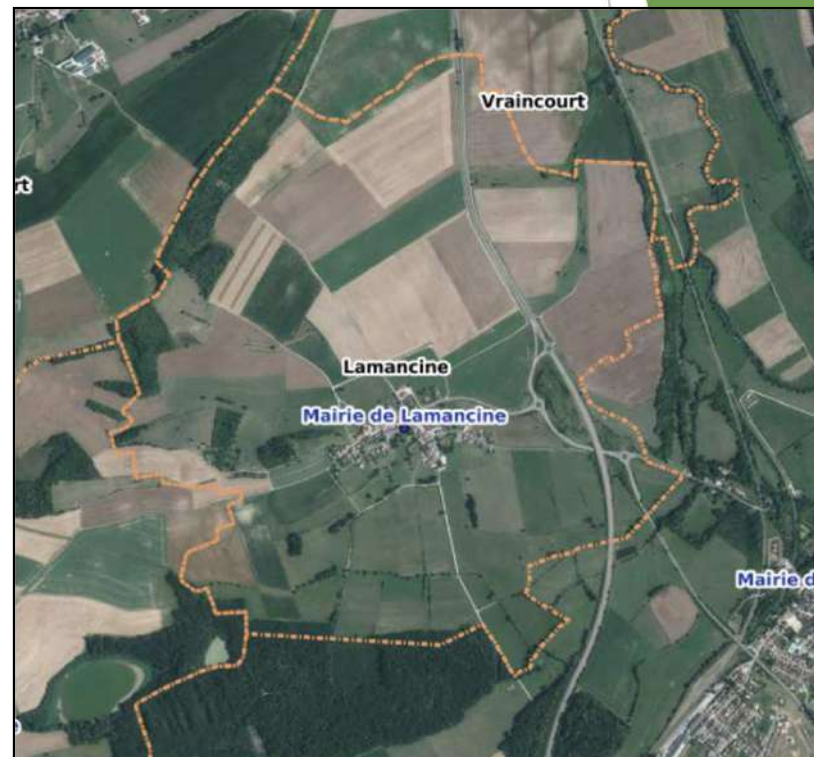


Étude du zonage d'assainissement

28 mars 2025

Commune de LAMANCINE Agglomération de Chaumont



Maître d'œuvre :

Bureau d'études



Partenaires techniques et financiers :



LES OBJECTIFS

But → Délimiter les zones d'assainissement collectif des zones d'assainissement non collectif

Enjeu → Préserver la ressource en eau

→ Elaboration d'une carte de zonage

Impératifs :

→ REGLEMENTAIRE

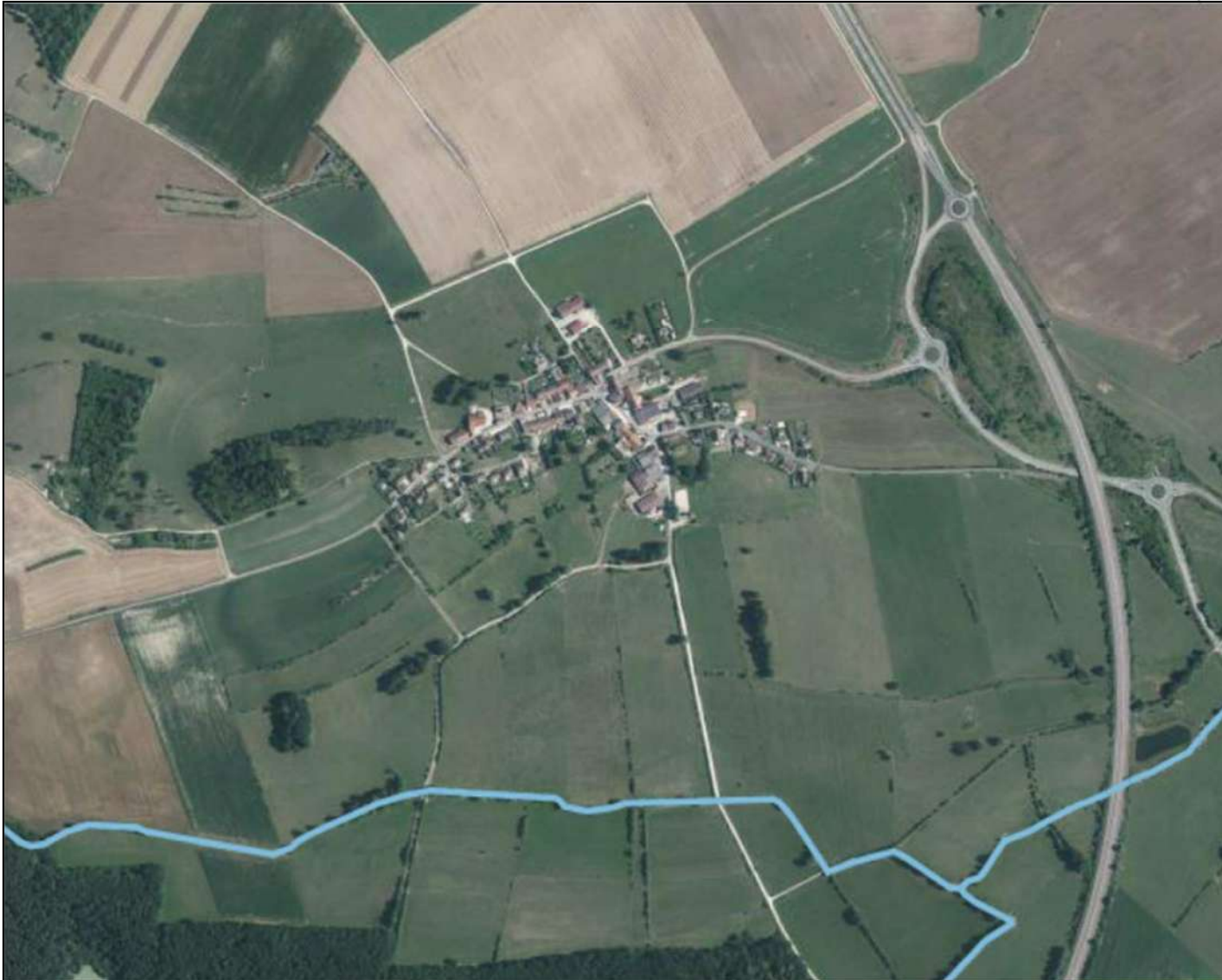
→ SANITAIRE

→ ENVIRONNEMENTAL



LE PERIMETRE DE L'ETUDE

Le village de Lamancine



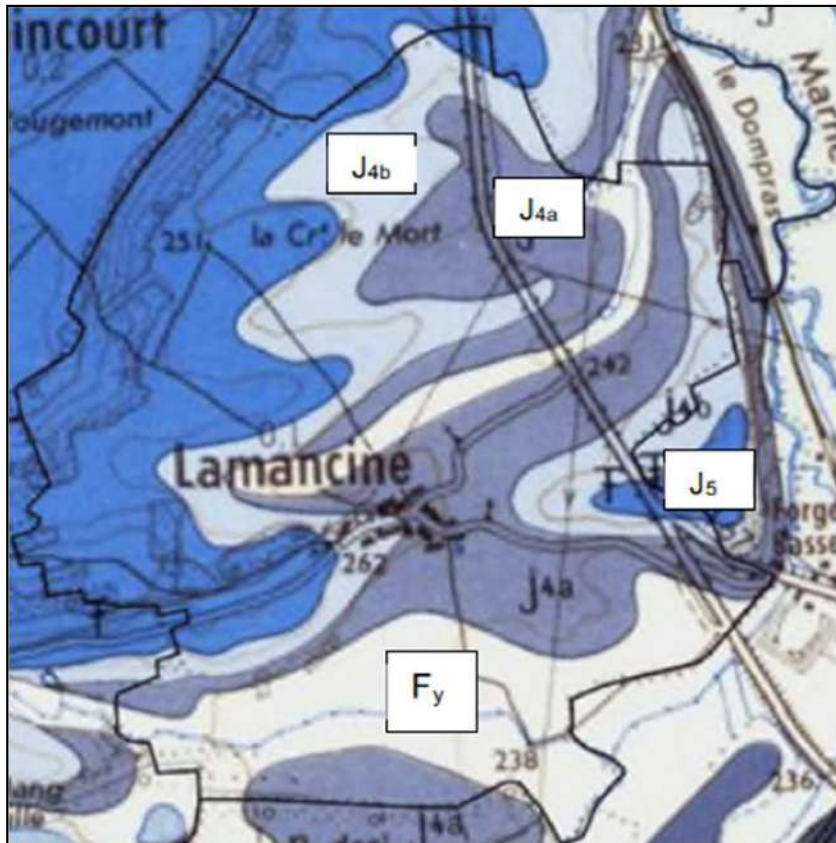
PARTIE 1

ETUDE DE L'HABITAT ET DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

SITUATION ACTUELLE

- 123 habitants (*source commune 2025*)
- 59 logements dont 88 % de résidences principales
- Ensemble des habitations → ANC
- Réseau pluvial : +/- 585 ml
- AEP → Source
- 3 exploitations agricole

GEOLOGIE

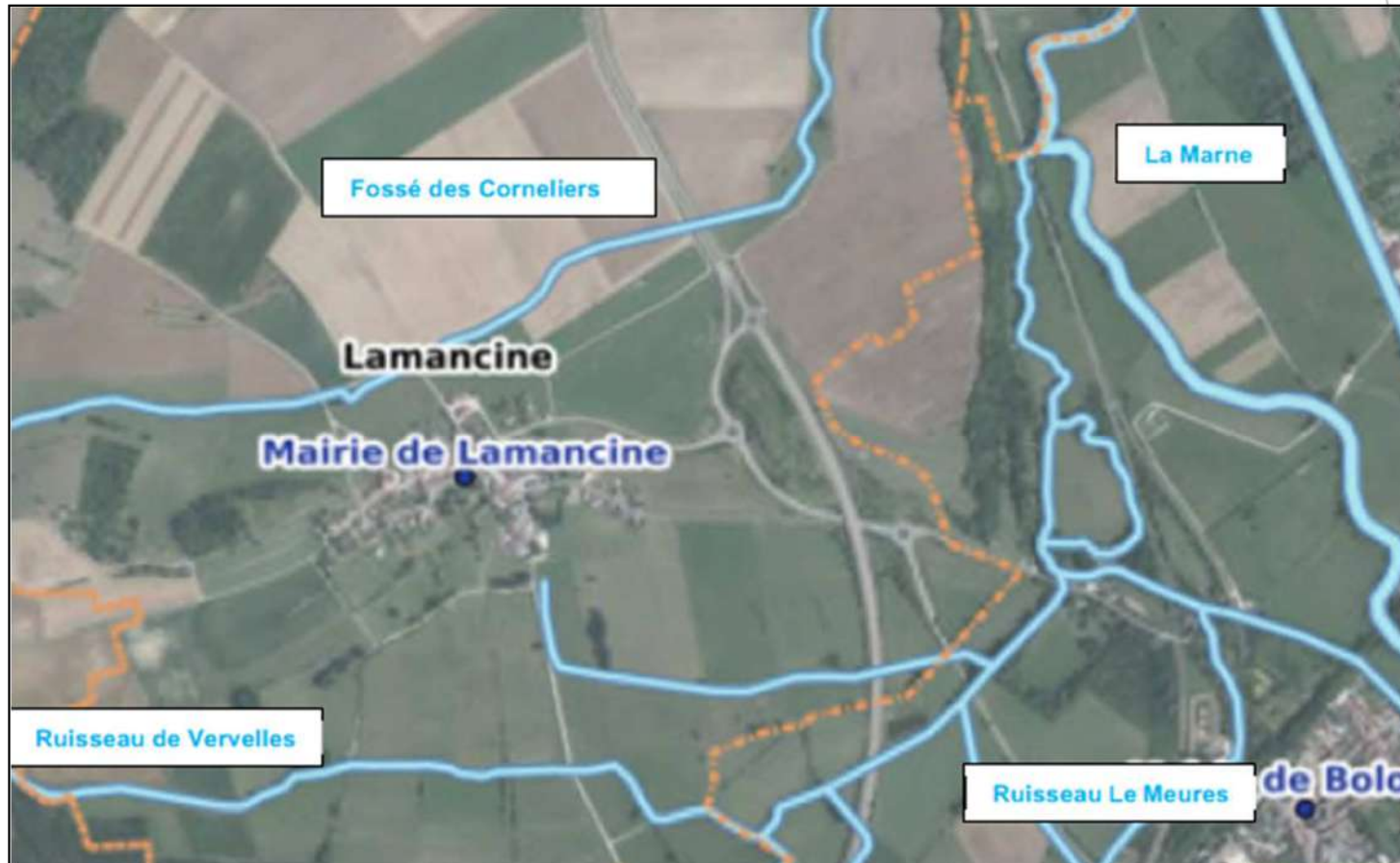


- Fy : alluvions
- J4a : Oxfordien inférieur : marnes
- J4b : Oxfordien supérieur : calcaires marneux
- J5 : Argovien : marno-calcaire

Sols de formation marneuses et calco-marneuses

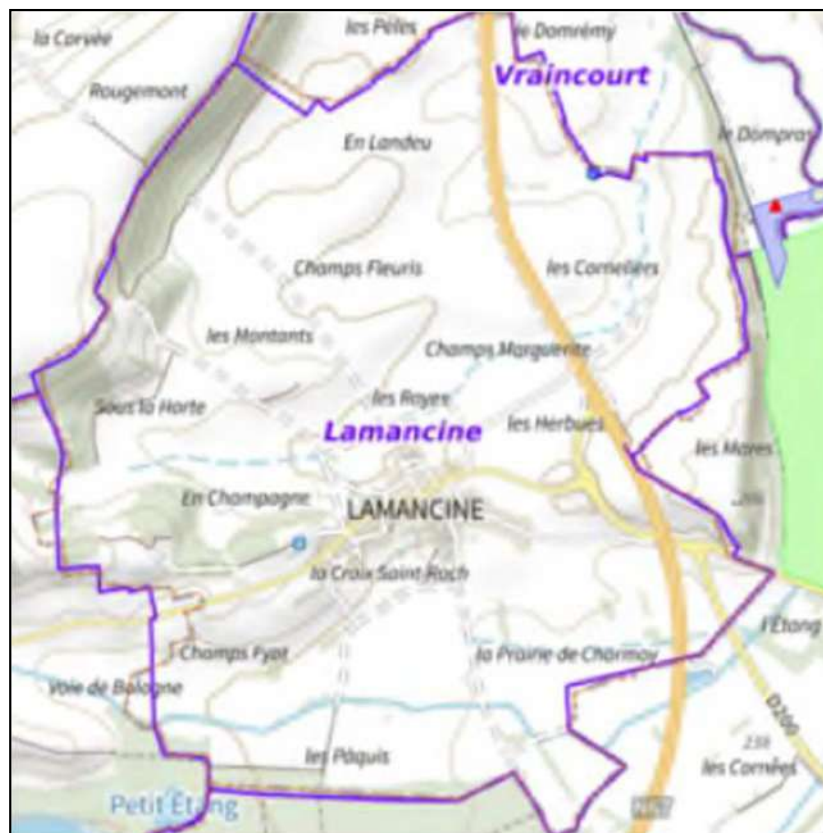
HYDROGRAPHIE

- Territoire communal → Bassin versant de la Marne
- Ruisseau de Vervelles



ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Source sur le territoire de Vraincourt



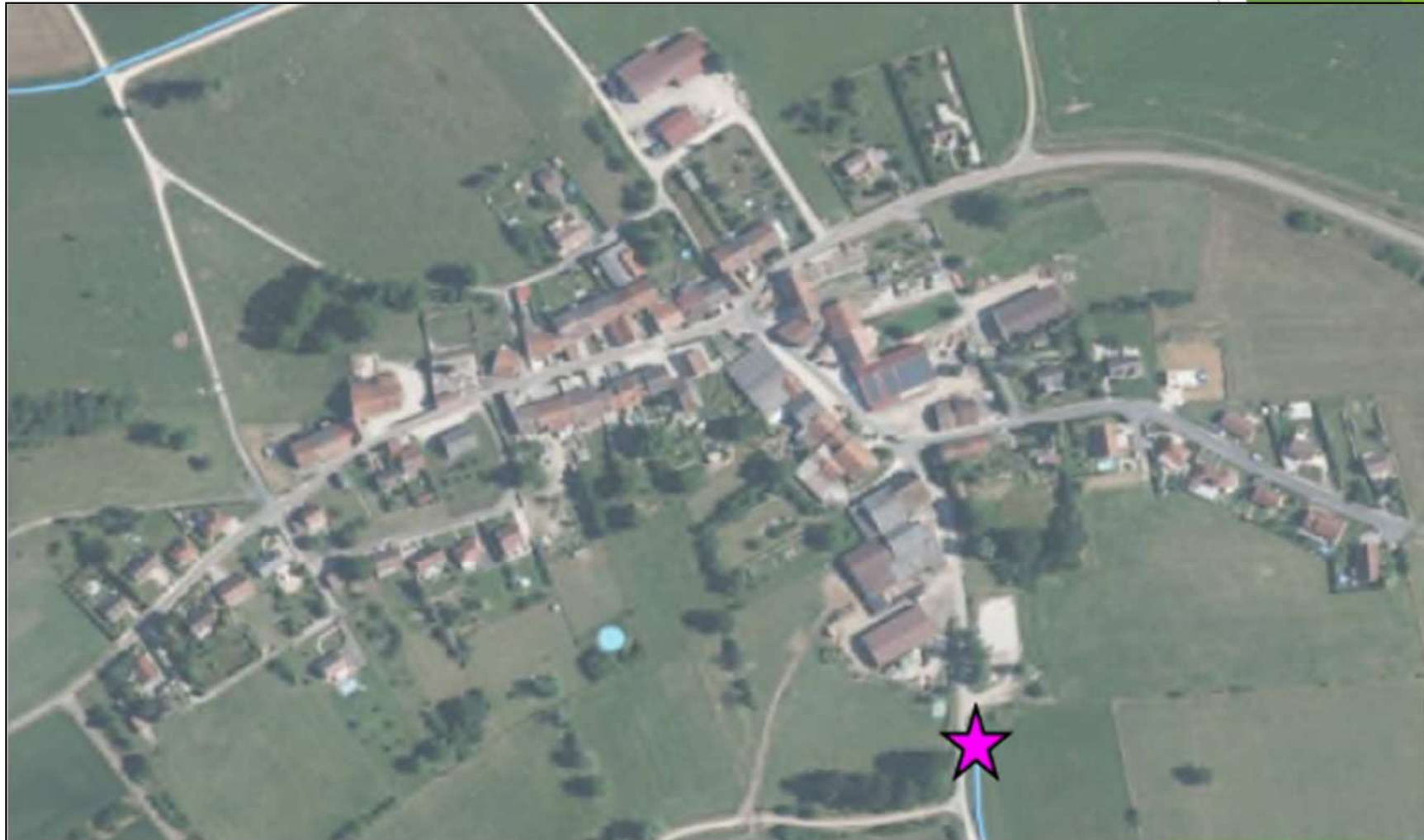
ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Année de construction	1960
Consommation totale 2022	11 499 m ³
Consommation totale 2023	10 831 m ³
Consommation domestique 2023	4 919 m ³
Prix de l'eau en 2025	1,44 €
Redevance pollution	/
Taxe assainissement	/
Location du compteur	23 €

ASSAINISSEMENT EXISTANT

Réseau de collecte pluvial « pseudo-unitaire »	
Époque de construction	1960
Linéaire total	585 ml
État de fonctionnement du réseau	Correct
Exutoire	1 point de rejet principal

ASSAINISSEMENT EXISTANT



EQUIPEMENT INDIVIDUEL

- 27 habitations (45,8 %) contrôlées en 2022/2024 (bon fonctionnement)
- Ensemble des habitations → raccordement soit directement au réseau pluvial soit par l'intermédiaire d'une fosse septique
- 2 habitations sans prétraitement → rejet direct
- 16 habitations avec FS ou FTE
- 3 habitations avec ANC conformes
- 6 habitations avec ANC complet mais avec dysfonctionnement
- 32 habitations non enquêtées (54,2 %)

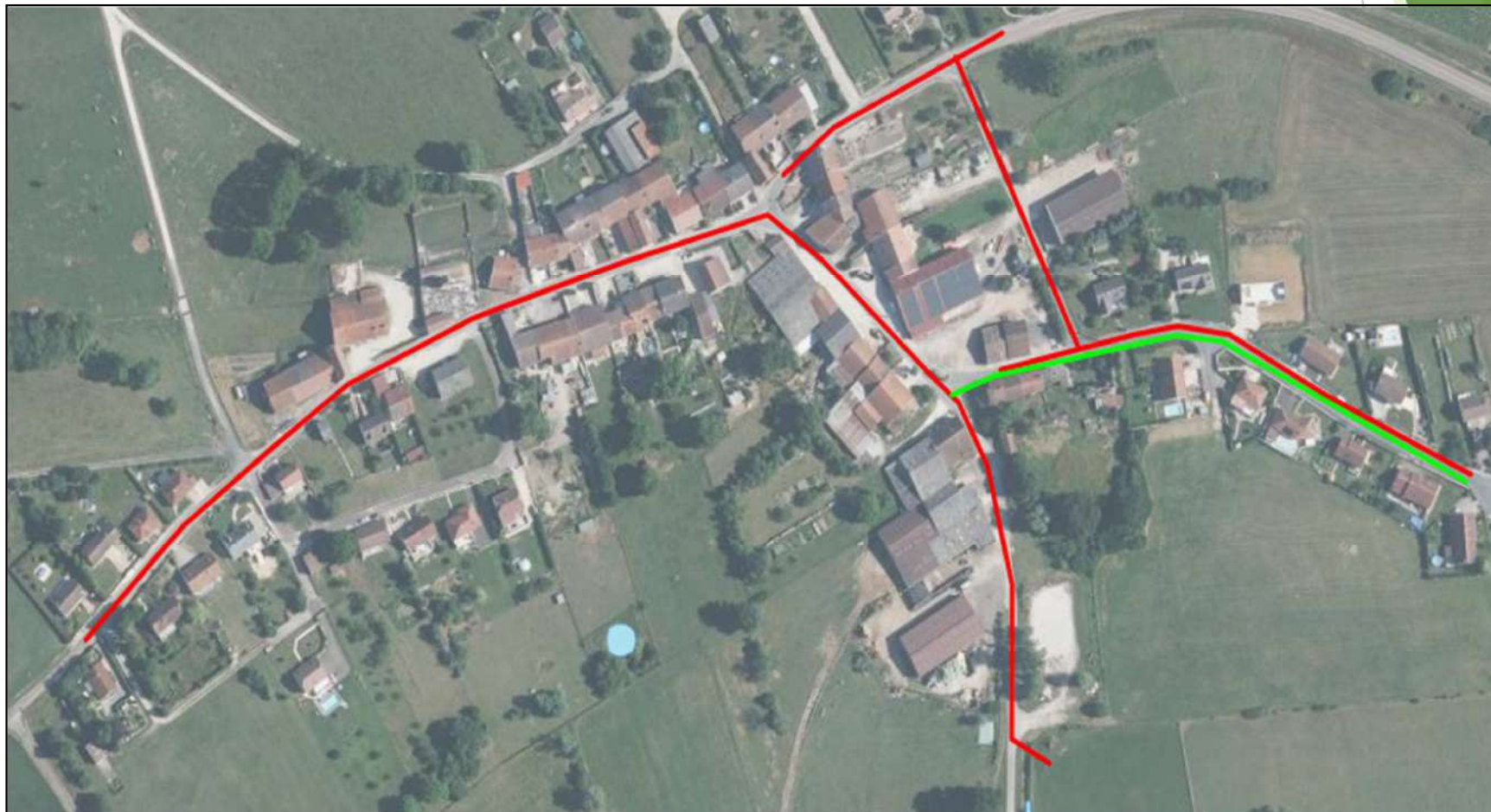
PARTIE 2

SCENARIOS D'ASSAINISSEMENT

- Proposition de 2 solutions : collectif / non collectif
- Comparaison technico-économique :
 - ⇒ Informations collectées (*projet d'urbanisme, activité...*)
 - ⇒ Aspect environnemental
 - ⇒ Aspect financier (*prix de l'eau, aide financière*)
 - ⇒ Aspect réglementaire
 - ⇒ Coûts d'exploitation
 - ⇒ Rôle des intervenants (*Commune, SPANC, particuliers*)
 - ⇒ Amélioration de l'environnement

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Création d'un réseau séparatif gravitaire (1 485 ml)
- Création d'un réseau de refoulement (290 ml) → Rue du Charmoy
- 27 habitations raccordables → peu de contraintes
- 26 habitations raccordables → avec contraintes
- 6 habitations non raccordables → ANC





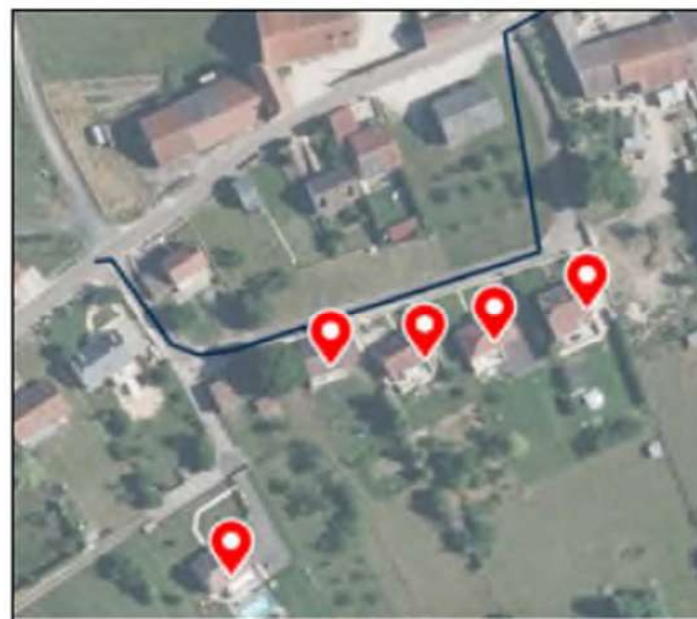
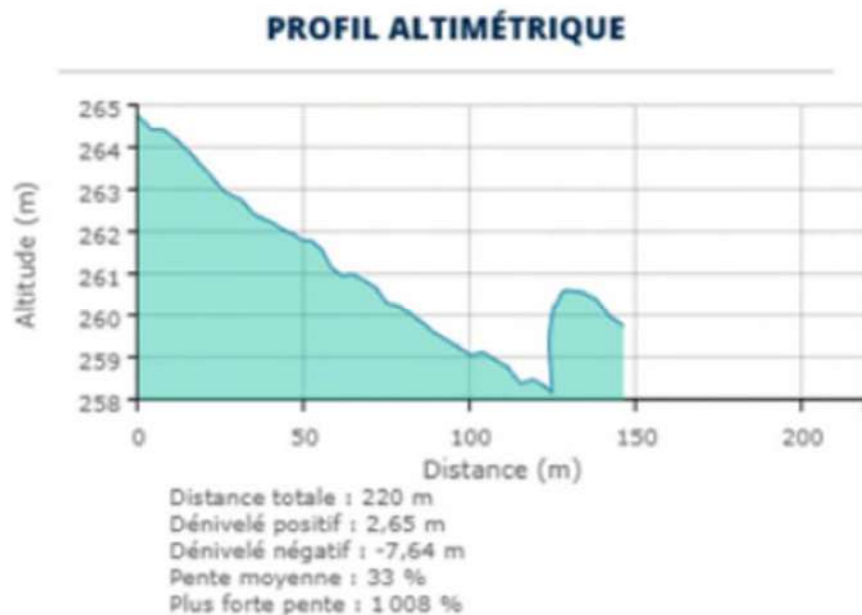
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Création d'une station filtres à roseaux pour 120 EH
- Emprise foncière communale
- Surface nécessaire : 1 000 m²
- A 100 m des habitations



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 6 habitations non raccordables
- 5 habitations situées Impasse Saint Roch
- Nombreuses contraintes
- Sorties EU à l'arrière
- Poste de refoulement en domaine privé et public



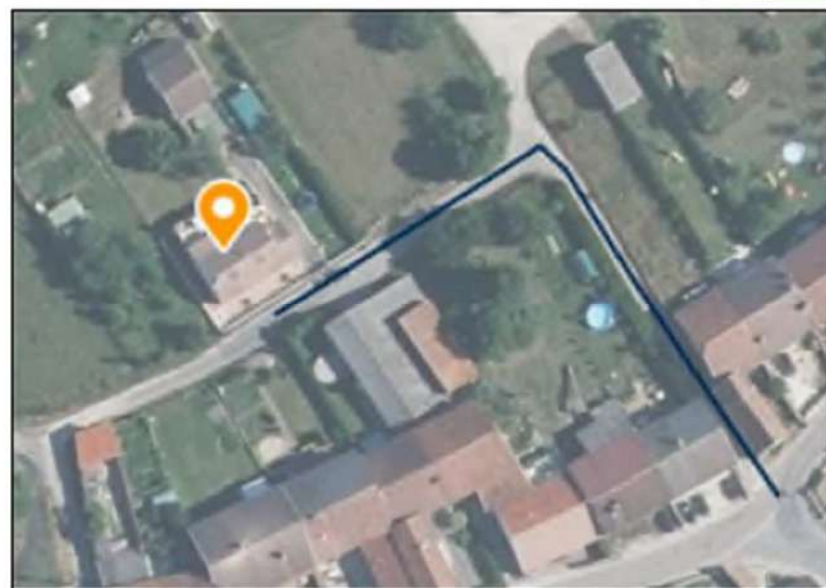
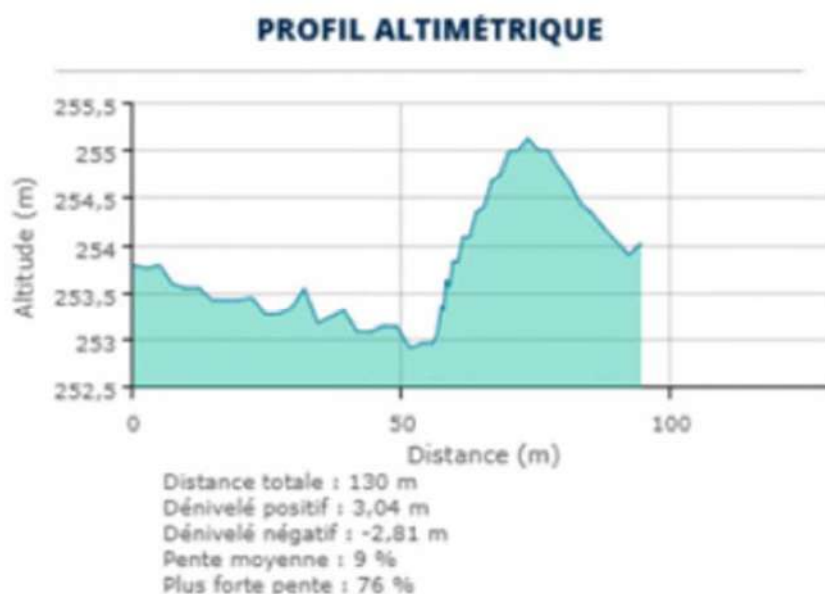
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Raccordement par l'arrière
- 360 ml de réseau
- Une dizaine de parcelles à traverser / servitudes



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 6 habitations non raccordables
 - 1 habitation située Rue des Vignes
 - Nombreuses contraintes
 - Sorties EU à l'arrière
 - Poste de refoulement en domaine privé et public
 - 125 ml de réseau pour 1 seule habitation



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

→ DOMAINE PUBLIC :

- Pose d'un réseau séparatif → 1 485 ml (*dont 510 ml sous voirie départementale*)
- Poste et réseau de refoulement
- 1 unité de traitement → 120 EH → type filtres plantés de roseaux
- Site de traitement → emprise communale (1 000 m²)
- Coût total → ~ **711 500 € HT** (*hors études préalables/maîtrise d'œuvre/contrôles*)

→ DOMAINE PRIVE :

- 53 raccordements
- 4 assainissements non collectif à installer
- 2 assainissements non collectif à améliorer
- Coût total → ~ **348 500 € HT** (*hors études préalables/maîtrise d'œuvre/contrôles*)

➔ Coût total ~ **1 220 000 € HT** (*études préalables comprises*)

➔ ↗ prix de l'eau de 4,70 € (*sous réserve de 60 % de subventions*)

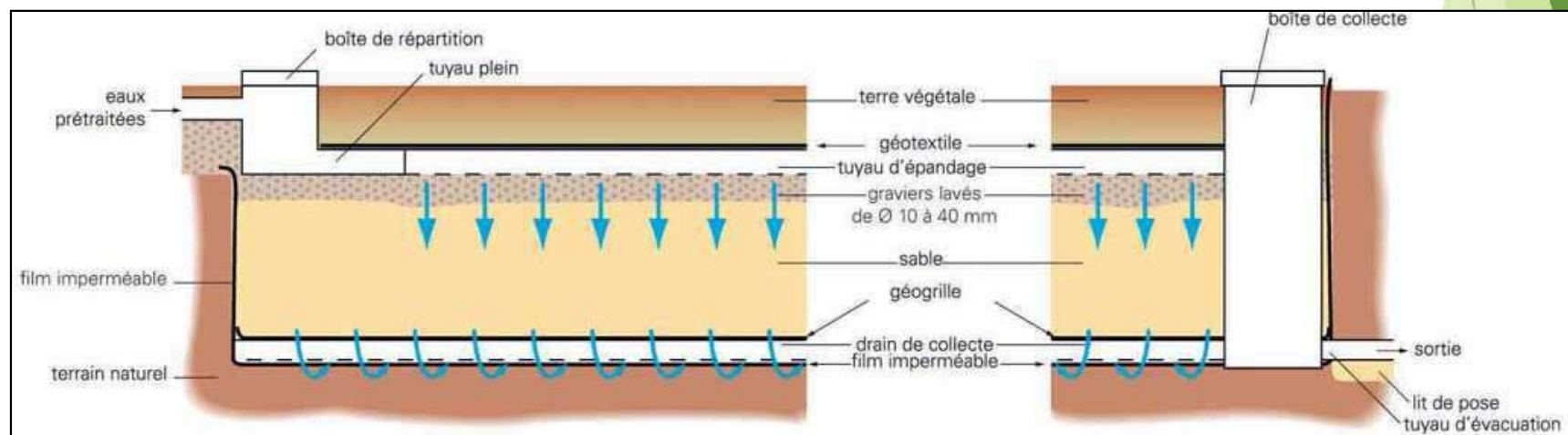
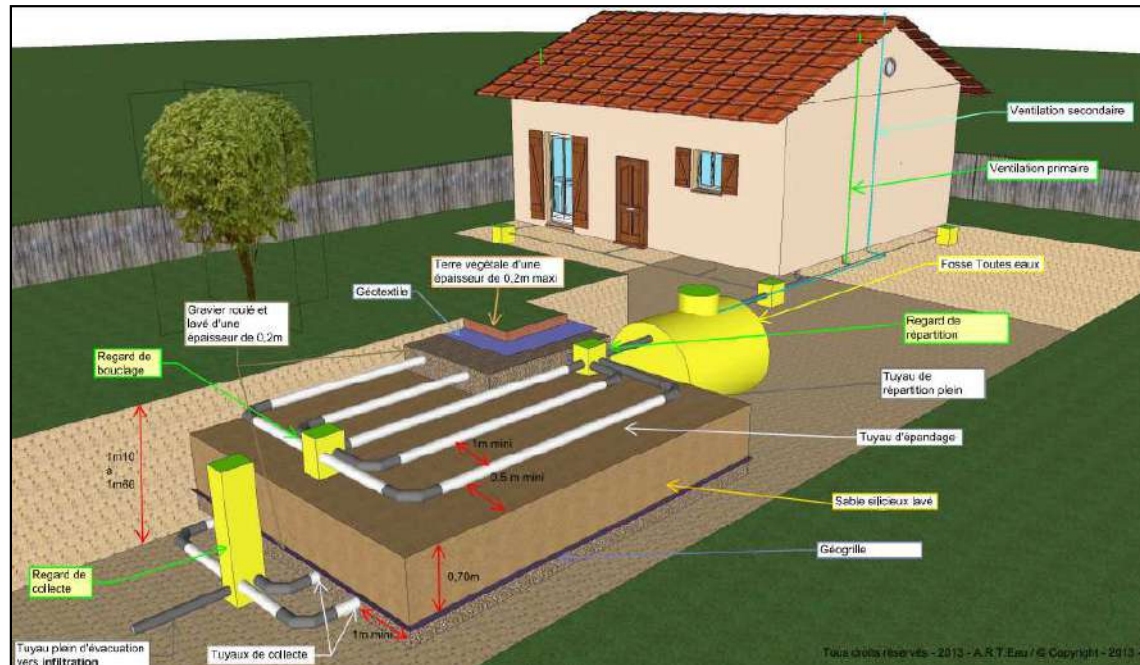
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

- Étude de sol
 - Formation marneuse et calco-marneuse
 - Manque de perméabilité
 - Engorgement saisonnier
- Filtre à sable drainé
- Filière compacte

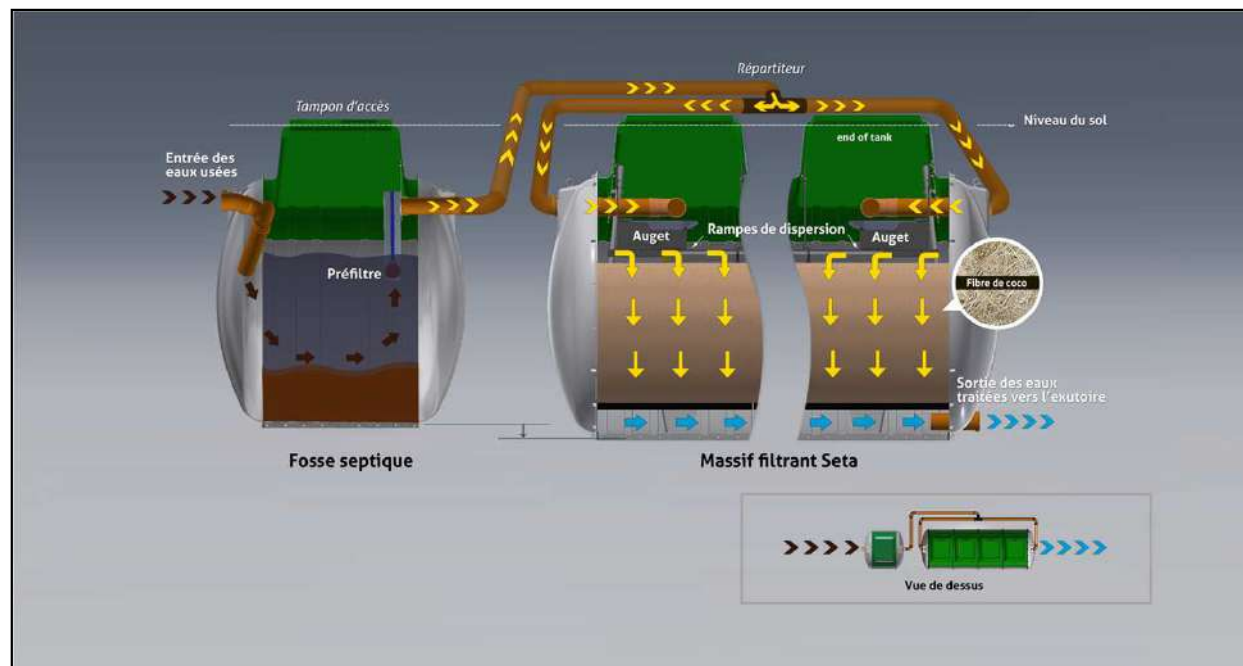
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

- Emprise au sol de 15 à 100 m²
- Création de 56 filières / 3 filières conformes
 - 30 ANC avec peu de contraintes
 - 20 ANC avec contraintes
 - 6 ANC avec dysfonctionnements
- Coût total ~ **645 000 € HT** (*hors études préalables/maîtrise d'œuvre/contrôles*)
- Coût d'exploitation moyen pour le particulier ~ 200 €/an
- Pas d'augmentation du prix de l'eau
- Contrôles assurés par le SPANC de l'Agglomération de Chaumont
- Coût moyen / habitation ~ 13 250 €

FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE



FILIERE COMPACTE TYPE ECOFLO



AIDES FINANCIERES

FINANCEURS	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
AESN	<i>30 % (public)</i> <i>4 200 € par branchement (privé) + 1 000 € pour la déconnexion des EP</i>	7 200 € / installation
CD 52	15 à 30 % Plafond de 1000 € à 50 000 €	/
GIP	/	/
DETR	20 à 40 %	/

- Financement si STEP > 200 EH

AIDES FINANCIERES

FINANCEURS	MONTANT SOLLICITE € HT	TAUX	
AESN (7 200 €/installation)	403 200,00 €	54,4%	74,4%
DIG Communale	148 350,00 €	20,0%	
PARTICULIER	190 200,00 €	25,6%	25,6%
TOTAL	741 750,00 €	100,0%	

COMPARATIF FINANCIER

	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Travaux en domaine public	711 475 €	/
Travaux en domaine privé	348 500 €	645 000 €
Montant des travaux	1 059 975 €	96 750 €
Montant des études et contrôles	158 996 €	741 750 €
MONTANT TOTAL	1 218 971 €	741 750 €

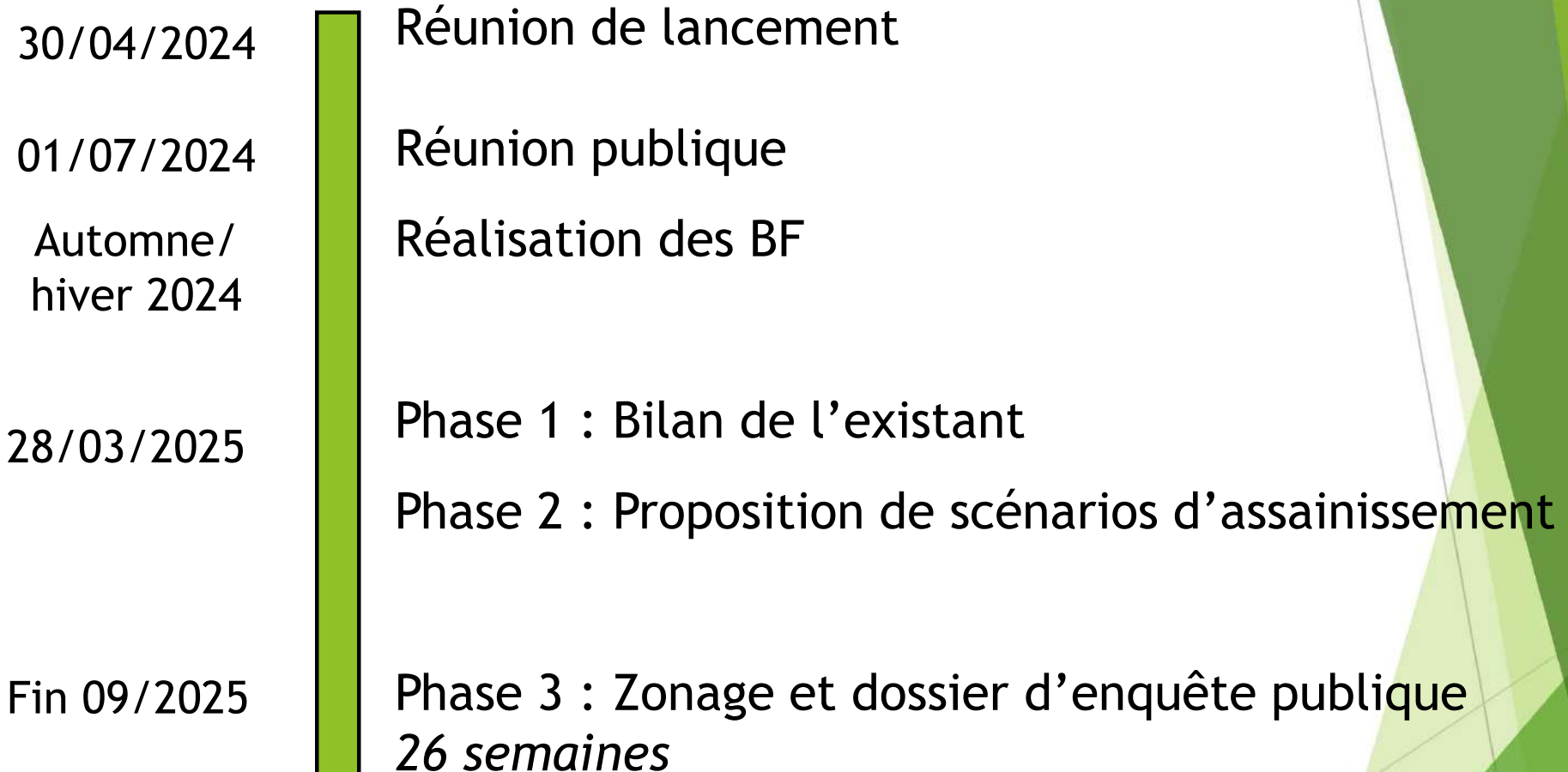
COMPARATIF TECHNICO-ECONOMIQUE

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	↗ Attractivité ↗ Simplicité d'usage ↗ Égalité de service ↗ Ø emprise sur terrain privé ↗ Terrain communal éloigné	↘ Diminution consommation AEP ↘ Baisse des recettes → Augmentation prix de l'eau (entretien STEP...) ↘ STEP fonctionne en sous régime
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	↗ Ø coût pour la commune ↗ Réhabilitation progressive (vente) ↗ Géométrie variable ↗ Ø impact prix de l'eau ↗ Réseau EP réutilisé comme exutoire des eaux épurées	↘ Manque de place

CONCLUSION

- Critères justifiant le choix en ANC de la Commune
 - Aucun coût pour la Commune
 - Réhabilitation progressive (ventes, contrôles SPANC...)
 - Aucun impact sur le prix de l'eau
 - Géométrie variable : chacun paye en fonction de ses besoins (investissement et fonctionnement)

PLANNING



Délibération de « principe » → Commune
Délibération « officielle » → Agglomération

The background features abstract, overlapping green geometric shapes, primarily triangles and polygons, in various shades of green, creating a modern and dynamic visual effect.

Merci de votre attention !